

# LE PUBLICISTE.

DUODI 12 Thermidor, an VII.



*Départ d'une partie de la garnison de Livourne. — Détails sur la position de l'armée autrichienne en Italie. — Prodiges de valeur de l'armée de Naples. — Arrivée sur le Danube de plusieurs divisions de l'armée russe. — Situation politique de la république française. — Entrée des flottes française et espagnole à Cadix. — Rejet de la résolution sur l'emprunt forcé.*

## ITALIE.

*Livourne, le 24 messidor.*

Les Français étoient d'abord déterminés à défendre notre ville contre les Austro-Russes; mais ils paroissent avoir changé de résolution, & se préparer à l'évacuer. Déjà une partie des troupes qui se trouvoient dans la place se sont mises en marche pour se réunir à l'armée du général Moreau. Il reste cependant une garnison dans les forts & dans la citadelle.

*Gênes, le 25 messidor.*

Enfin la réunion des armées d'Italie vient de s'opérer dans la rivière de Gênes. Nous avons vu hier arriver dans cette ville le général Macdonald, appelé par le général Moreau, pour concerter, dit-on, de grandes opérations. Il étoit couvert de blessures.

L'armée de Naples, après la terrible bataille de la Træbia, obligée de retourner sur ses pas, faute de munitions, a continuellement signalé sa retraite par des prodiges de valeur. En vain les ennemis ont-ils voulu l'arrêter à Reggio & à Modène; la bayonnette française a tout dispersé. En vain l'ont-ils attaquée sur la Secchia: ils ont été contenus & repoussés; en vain ont-ils cru la gagner de vitesse, & lui fermer les débouchés des Appennins, en s'emparant de Sassuolo; ils ont été battus & faits prisonniers. Il n'a rien moins fallu que les grands talens du chef, l'ensemble de ses manœuvres & la sage direction de ses attaques, pour ne pas être accablé & avoir toujours des avantages. Cette retraite, à laquelle rien n'est comparable, s'est effectuée sans perte. Elle a prouvé aux ennemis que les Français sont aussi fermes dans la défense, qu'audacieux dans les attaques. On ne sauroit en faire un plus bel éloge, qu'en rendant un propos qu'on attribue au général en chef russe, Suwarow, à quelqu'un qui le complimentoit sur sa victoire de la Træbia, & sur la retraite des Français: « Vous appelez cela une victoire & une retraite, dit-il! Encore une opération pareille, & les Français sont à Vienne ». Cette réponse donne la mesure des pertes de l'ennemi. Les rapports les plus modérés la font monter à 15 mille hommes. Cela n'est pas étonnant, quand on sait que dans les trois jours qu'a duré la sanglante bataille de la Træbia, il s'est brûlé de part & d'autre plus de cinq millions de cartouches, & tiré au moins 70 mille coups de canon.

Macdonald n'eût pas abandonné sa position de la Træbia, si toutes ses munitions n'eussent été consommées. Il ne lui en restoit plus que pour se battre pendant une heure. C'est avec d'aussi faibles moyens que ce général s'est ouvert le passage, que des troupes tirées du blocus de Mantoue vouloient lui fermer à Reggio & à Modène, qu'il a su battre & entamer les ennemis qui vouloient le tâtonner, & qu'il a protégé l'entière évacuation de nos magasins de la Toscane.

Les républicains doivent espérer de grands résultats de la jonction qui a couronné cette belle retraite. Les troupes de l'armée de Naples & d'Italie se voient avec l'intérêt le plus touchant. Elles semblent partager les sentimens d'amitié qui lient les deux chefs.

*Roveredo, le 27 messidor.*

La prise du fort Urbain s'est confirmée. La garnison a obtenu la faculté de retourner en France, après s'être engagée à ne pas porter les armes jusqu'à ce qu'elle ait été échangée.

Toutes les provinces de l'état romain sont en insurrection. Par-tout les Français & leurs partisans sont poursuivis & chassés.

Le quartier-général de Suwarow est actuellement entre Tortone & Alexandrie. Son armée est assez concentrée, l'aile droite s'étend au-delà de Coni, le centre est posté entre Tortone et Alexandrie, sur la Bormila, & l'aile gauche s'étend jusqu'au delà de Bobbio. Cette armée de Suwarow est forte d'environ 60 mille hommes.

Le corps du général Ott, composé des troupes sous les ordres des généraux Hohenzollern & Klenau, ainsi que du corps russe nouvellement arrivé en Italie, s'est avancé du Modénois dans l'état de Toscane, & occupe Pistoie, Sienne, Florence & Pise. Il paroît destiné à se porter dans la république romaine & de là à Naples, pour se joindre aux turcorusses débarqués sur les côtes de la mer Adriatique & à l'armée du cardinal Ruffo.

## REPUBLIQUE FRANÇAISE.

*Villefranche, près Nice, le 1<sup>er</sup> thermidor.*

Le bâtiment américain à bord duquel s'étoit embarqué le citoyen Reinhard, à Livourne, le 22 du mois passé, est présentement dans notre rade. Il a été visité le 26 par un bâtiment anglais. Pour cette seule raison, il est obligé de faire quarantaine. Le capitaine voudroit aller subir cette formalité à Marseille ou à Toulon; ce qui seroit s'exposer de nouveau à être rencontré par les anglais. Nous saurons demain ce qui aura été décidé.

*Des Sables, le 5 thermidor.*

On a signalé, le 3, au matin, une division anglaise. La nuit court ici qu'il y a soixante bâtimens de transport & un vaisseau à trois ponts dans le courant de l'Isle-Dieu. On craint qu'ils ne tentent un débarquement sur nos côtes.

*Rennes, le 6 thermidor.*

Deux mille chouans ont paru ces jours derniers dans les environs d'Aillé, deux miriamètres d'ici. Ils y sont restés deux jours. On a cru remarquer parmi eux des étrangers. Ils ont de la cavalerie. Ils sont venus en plus grand nombre jusqu'à Vern. Huit à dix paroisses ont sonné le tocsin.

*Bruxelles, le 9 thermidor.*

Les lettres de la rive droite du Rhin portent que les premières divisions de l'armée russe sont arrivées sur le Danube. Cette armée sera partagée en deux parties. La première, composée de 22 mille hommes, traversera la Franconie pour se porter vers Francfort; la seconde, forte d'environ 12 mille, passera par la Bavière & la Suabe pour se rendre, dit-on, en Suisse ou sur le Haut-Rhin. Des commissaires sont à Wurtzbourg, Amberg & divers autres endroits de la Franconie, afin d'y préparer tout ce qui est

nécessaire pour le passage de ces troupes. Quoique l'Empire n'ait point accordé ouvertement le passage sur son territoire aux Russes, aucun de ses membres ne s'y opposera. Il paroît même que la diète de Ratisbonne, conformément à un décret de la commission impériale, va prendre incessamment un *conclusum* pour que les états de l'Empire fournissent dans le plus court délai, un quintuple contingent & cent mois romains.

Une circonstance particulière démontre les projets ambitieux de l'Autriche, & les espérances que cette puissance a conçues dans l'ivresse de quelques succès. Après le traité de Campo-Formio, l'empereur ayant cédé la Belgique à la France, la chancellerie des Pays-Bas, transportée à Vienne, avoit été supprimée. Aujourd'hui on mande de Vienne que cette chancellerie va être remise sur l'ancien pied; que déjà plusieurs Belges émigrés y ont été appelés pour y remplir des places; & que l'auditeur du cercle de Bourgogne vient d'être installé dans ses fonctions.

On mande de Wesel qu'il vient de paroître une liste imprimée des régimens de cavalerie & d'infanterie prussiennes qui ont reçu l'ordre de se tenir prêts à marcher, & qui sont mis sur le pied de guerre. D'après cette liste, ces corps forment un total d'environ 80 mille hommes. Cette mesure du cabinet de Berlin n'est que de simple précaution, & ne sauroit avoir l'autre but que de faire respecter sa neutralité.

Les brigands se sont absolument retirés dans la forêt de Soignes, où quelques corps de troupes sont déjà entrés pour les chercher & les détruire. Des détachemens de gendarmes amènent journellement des prisonniers en cette commune. La plupart sont des paysans saisis sur la grande route sans passe-port.

L'administration centrale de notre département a assigné, dans la *maison du peuple*, un local où notre club tiendra ses séances.

PARIS, le 11 thermidor.

Notre situation politique est encore incertaine. Les alarmes publiques ont retenti dans le conseil des anciens; elles y ont été partagées. Ce conseil s'est prononcé avec force contre le retour des mesures violentes & contre le triomphe des héros de 1793.

Le conseil des cinq-cents semble balancer encore, quoiqu'on ne puisse nullement le soupçonner de désirer la terreur; mais plusieurs de ses membres influens paroissent jusqu'ici n'en pas appercevoir les symptômes. Ils sont peut-être trop confians, mais ils ouvriront les yeux.

Le dernier message du directoire prouve qu'il sent le besoin de reprendre, d'une main ferme, les rênes de l'autorité, & de ne pas la laisser errer au gré des factions.

Les prochaines séances des conseils & celles des Jacobins, nous apprendront qu'elle sera l'issue de la lutte qu'on semble vouloir engager & quelle direction prendra le nouveau mouvement imprimé, depuis quelques jours, à une partie du corps législatif. Pussions-nous éviter des divisions qui ne peuvent être en ce moment que dangereuses pour la république, autant que funestes pour les individus!

On s'accorde à penser que notre position militaire s'améliore. Elle est bonne en Suisse; elle est moins sinistre en Italie. Nos ennemis ont beaucoup ralenti leur marche & leurs progrès. Ils se sont tout-à-coup comme arrêtés devant des obstacles très-réels, quoique peu connus, & nous ont ainsi donné le tems de réparer les désastres par lesquels l'ineptie ou la trahison avoit marqué l'ouverture de la campagne.

Aussi les contre-révolutionnaires perdent-ils beaucoup

de leur confiance, & commencent-ils à croire que leur triomphe n'est pas à beaucoup près aussi facile ni aussi certain que le leur avoient fait croire les premiers avantages des puissances coalisées.

— Des amis de Courtois assurent que, depuis deux jours, il reçoit une foule de lettres menaçantes. Mais tous ces thermidiens ont prouvé plus d'une fois qu'ils ne s'en laissent point imposer par des mots.

— Félix Lepelletier publie aujourd'hui, en réponse à Courtois, qu'il a été, il est vrai, en 1789, aide-de-camp de ce devant prince Lambesch; mais que le jour où celui-ci fit sabrer aux Tuileries, il étoit au mariage d'un de ses frères; & qu'indigné du massacre, il alla dès le lendemain à Sevres porter sa démission, à Lambesch lui-même. Quant à l'accusation d'avoir émigré, il déclare qu'il y a répondu trop souvent, & notamment lors du procès de Vendôme pour y revenir encore.

— On dit que Larevellere-Lépeaux est résolu de se présenter au conseil des cinq-cents, lorsqu'après la troisième lecture du projet d'acte d'accusation, il y sera appelé au nom de l'acte constitutionnel; & qu'il y répondra pour lui-même pour Treillard & Merlin, qui ne paroissent pas vouloir s'y rendre.

— Le citoyen Fouché (de Nantes), ministre plénipotentiaire près la république batave, est décidé à partir au ministère de la police. Il est parti de la Haye, le 26 de ce mois, pour se rendre à Paris, où il est arrivé.

— Le citoyen Bottu, secrétaire de Truguet & procureur avec lui, vient d'être nommé adjoint de Granet, chef de bureau des colonies au ministère de la marine.

— Le général Collaud, qui commande à Nancy, a ordre de se rendre sur-le-champ à Manheim; il doit servir l'armée du Rhin.

— Le général Freytag est nommé au commandement de la 5<sup>e</sup>. division militaire. (Strasbourg).

— Le général Mengaud l'est à celui de la 6<sup>e</sup>. (Besançon).

— Le général d'Albignac l'est aussi à celui de la 10<sup>e</sup>. (Toulouse & Perpignan).

— Le général Carleaux, à celui de la 9<sup>e</sup>. (Montpellier).

— Le général Moreau paroît attendu à Strasbourg vers le 15 de ce mois.

— Le général Joubert a passé à Avignon avec son état-major.

— Un convoi précieux d'objets d'arts & de sciences venant de Rome, vient d'arriver à Paris. Il contient le médaillon du pape, trois ou quatre caisses pleines de manuscrits, & d'autres contenant des vases étrusques; enfin les beaux types de caractères orientaux de la Propagande collection unique en ce genre.

— Le club de Bordeaux, connu sous le nom de *Cercle de la Grande-Quille*, s'est rouvert le 3 thermidor.

— Les jeunes gens & les ouvriers de Lille ont interrompu la fête du 9 thermidor, en criant: *point de clubs! à bas les jacobins!* On dit que l'objet de ces cris tumultueux étoit d'empêcher l'ouverture d'une société politique.

— On fabrique actuellement à Lyon des schals de soie destinés pour l'hiver; ils feront tomber l'immense consommation qui se fait de mousseline anglaise pour cette sorte de parure.

— Le 2 thermidor, on a fusillé à Caen un émigré nommé J. B. Magnandy, chef de chouans, natif de Saint-Benoît près Barcelonnette.

— Des lettres anglaises ont été repoussées.

— Des lettres positives de Baye. Le capitaine étoit arrivé à des mesures qui au plutôt.

— Les feuilles de terre à graver, sur le parlement, sur les essayées avec avec celle de nombre des succès auprès de la rance de les manqué de s'.

— L'empereur le 26 du mois de à tous les états quintuple cor assure que la & la république tribuer.

On prétend Danemark, celle de Suède fille à son qu'elle devoit germanique.

— Lorsqu'une malheureuse beaucoup d'habitées à Cor obligé de le position est marchand de couper sa re.

Nous avons Saint-Jean-d'Igny, qu'on Mais nous lettres, qu'on jour'hui ce

*Tribun*  
Le 7 de ce r  
tion et d'int  
citoyenne M  
dein; Franc  
tituant, & J

Les jurés n  
ont prononcé  
femme Mayer  
ne l'avoit pa  
pas constant  
eussent partic

En conséq  
applaudisseme  
faire avoit ra

Frédéric A  
sur l'ordre d  
nevois. Il a  
connu, qui  
carrière. On  
l'avantage qu  
lui donne

— Des lettres très-récentes de la Haye portent que les Anglais ont voulu tenter un débarquement à l'isle d'Ameland, sur les côtes de la ci devant Frise; mais qu'ils ont été repoussés.

— Des lettres de Cadix, en date du 24 messidor, disent positivement que l'escadre combinée est mouillée dans la baye. Le capitaine général de la marine don Antonio Valdez étoit arrivé à Cadix depuis peu, sans doute pour presser les mesures qui doivent la mettre en état de reprendre la mer au plutôt.

— Les feuilles de Londres remarquent que le roi d'Angleterre a gardé un profond silence, dans son discours au parlement, sur les négociations qu'il a depuis si long-tems essayées avec certaines cours d'Allemagne, & notamment avec celle de Berlin. Elles mettent cette réticence au nombre des preuves que le ministère n'a obtenu aucun succès auprès d'elles, & qu'il n'a pas la plus légère espérance de les entraîner dans la coalition; car il n'eût pas manqué de s'en vanter, suivant l'usage.

— L'empereur, dans le décret qu'il a fait remettre, le 25 du mois dernier, à la diète de Ratisbonne pour demander à tous les états d'Empire de fournir très-promptement leur quintuple contingent & un certain nombre de mois romains, assure que la guerre existe de fait entre le corps germanique & la république française, & ne manque pas de nous l'attribuer.

On prétend que Paul I<sup>er</sup> insiste auprès de la cour de Danemark, pour qu'elle fasse une déclaration semblable à celle de Suède. Mais on ajoute que la cour de Copenhague fidèle à son système de sagesse & neutralité, a répondu qu'elle doit attendre la décision constitutionnelle du corps germanique.

— Lorsqu'on rapproche les dates & les autorités, il reste malheureusement trop vraisemblable qu'en reconnaissant beaucoup d'exagération dans les relations officiellement publiées à Constantinople & à Vienne, Buonaparte a été obligé de lever le siège de Saint-Jean-d'Acres; & que sa position est critique, parce que des forces nombreuses marchent de différens côtés contre lui, & cherchent à lui couper sa retraite en Egypte.

Nous avons, les premiers, annoncé son entrée dans Saint-Jean-d'Acres, sur la foi des lettres de M. de Boulogny, qu'on disoit arrivées de Constantinople à Paris. Mais nous devons à la vérité de dire que l'existence de ces lettres, qu'on nous avoit données pour certaines, est aujourd'hui contestée.

#### *Tribunal criminel du Département de la Seine.*

Le 7 de ce mois, le tribunal a prononcé sur l'accusation de *conspiration et d'intelligence avec les ennemis de l'Etat*, portée contre la citoyenne Mayer-Berg, Frédéric Audeoud, banquier; Deléon, médecin; Franc, défenseur officieux, beau-frère de Dandré, ex-constituant, & Jouve, ancien avocat d'Aix.

Les jurés nommés par la nouvelle administration départementale, ont prononcé à l'unanimité qu'il y avoit eu *conspiration*; que la femme Mayer-Berg étoit convaincue d'y avoir pris part, mais qu'elle ne l'avoit pas fait dans des intentions criminelles, et qu'il n'étoit pas constant que Frédéric Audeoud, Deléon, Franc & Jouve, y eussent participé.

En conséquence, les cinq accusés ont été acquittés, au milieu des applaudissemens d'un public très-nombreux, que la gravité de l'affaire avoit rassemblé.

Frédéric Audeoud avoit eu effet payé différentes sommes, mais sur l'ordre qu'il en avoit reçu de Jacques Martin, banquier genevois. Il a été défendu par Étienne Mojan l'aîné, homme de lettres connu, qui suit depuis quelque tems avec succès cette honorable carrière. On a remarqué, ce qui l'a été de tout tems au barreau, l'avantage que les travaux & les habitudes de l'homme de lettres lui donnent quand il descend dans l'arène judiciaire du côté des

plans, de la méthode, de l'élégance & de la correction du style. Il a su concilier habilement le courage, la décence & la fermeté; il a sur-tout produit beaucoup d'effet lorsque rattachant à sa cause les usages protecteurs, les grands intérêts du commerce, il a prouvé combien il importoit de ne le jamais assujettir qu'à ses propres loix: lorsqu'y ramenant aussi les considérations d'un ordre supérieur & les principes tutélaires de la division des pouvoirs, il s'est élevé contre la funeste influence de la police triomvirale qui avoit voulu envahir l'autorité judiciaire, travestir ses agens en juges, dénoncer des prévenus qu'elle ne peut que saisir, menacer les tribunaux eux-mêmes & commander leurs sentences par des libelles.

Il est difficile de montrer plus de talent & de faire sortir d'une affaire privée plus de lumières générales & de considérations d'une haute importance.

#### *Société séante aux Jacobins (rue du Bac) — Séance du 9 thermidor.*

L'inauguration de la nouvelle salle se fait au chant de *Veillons au salut de l'empire*.

Moréau (de l'Yonne), député au conseil des anciens, régulateur, prend place au bureau, & dit: « Arracher la république française des serres des vautours qui s'engraissent de sa substance; nous unir de sentiment & d'affection avec nos immortelles légions; couvrir de nos cœurs la constitution de l'an 3, dont on ne déchirera plus impunément les pages; aider de tous nos moyens les autorités qu'elle a créées; raviver l'esprit public; mourir enfin, avant de voir perir l'égalité & la liberté, voilà, ô mes concitoyens, ce que nos communications fraternelles fortifieront dans nos cœurs. — Applaudissemens.

Vela dénonce de nouveaux projets des royalistes conspirant dans les départemens. « Ils ont, dit-il, une contre-police à Paris. Ils y tiennent des conciliabules nocturnes. Ils menacent d'un embuscement général; & dans le moment où je parle, ils agissent par leurs spadassins. Il demande qu'il soit fait une adresse pour obtenir du corps législatif une loi sévère contre quiconque porteroit atteinte aux réunions politiques. — Renvoyé à la commission d'instruction.

Roussel examine les causes de la haine que certains hommes portent aux sociétés politiques. Il assure que leurs ennemis ne sont pas autres que les voleurs & les continuateurs de la tyrannie. « Nous avons juré, dit-il, de former un rempart de nos corps aux mandataires fideles qui nous protègent contre la fureur des réactions. Qu'ils répondent donc à notre dévouement, en accélérant la juste punition des voleurs & des tyrans. »

Marchand. — Quand je compare la position où se trouvoit hier la réunion à celle d'aujourd'hui, je vois qu'an Manege nous fîmes forts: qu'ici nous sommes plus forts encore. Que nous importe de faire entendre la vérité dans la salle du Manege où fut fondée la république, ou dans celle où furent forgées les armes qui ont anéanti la première coalition? On a épouventé les âmes foibles par le nom de *Jacobins*. Voulez-vous savoir ce que veulent ces épouvantables *Jacobins*? Ils veulent tout bonnement la constitution, la république démocratique, une & indivisible. Ils la veulent pour le peuple, & non pour quelques voleurs. Ils la veulent pour les peuples alliés; ainsi, plus de prétextes. O vous qui tenez dans vos mains les rênes du gouvernement, notre volonté est sincère & imperturbable. Nous voulons la constitution, si vous voulez l'observer vous-même. Dans notre langue, un seul mot signifie tout: ce mot, c'est le peuple. — Applaudissemens & impression.

Destrem parle dans le même sens. Il n'y a, dit-il, aucun de nous qui ne porte dans son cœur la constitution (vifs applaudissemens). Nous avons effrayé les ennemis de l'ordre, les ennemis de la république, disons mieux, les ennemis de tout gouvernement constitué. Lorsque les voleurs seront punis, nous pourrions dire, mais seulement alors, *la patrie est sauvée*. Jusqu'à ce tems, nous serons continuellement persécutés, calomniés, outragés.

#### CORPS LEGISLATIF. CONSEIL DES CINQ-CENTS

##### *Séance du 9 thermidor.*

On lit un grand nombre d'adresses qui félicitent le conseil sur les événemens de prairial.

Garau en lit une de l'administration de Bordeaux qui annonce que des mouvemens contre-révolutionnaires étoient près d'éclater dans cette commune; des visites domiciliaires ont été faites; on a découvert des conscrits, des fusils, une caisse de pistolets & de cartouches; on poursuit les recherches, & l'on espère parvenir à de nouvelles découvertes.

Garau ajoute, dans le même tems, la diligence de Bor-

deux a été volée par des gens bien armés qui n'en vouloient qu'à la république ; car ils n'ont pris que les 99 mille francs qui appartenoient au trésor. L'orateur invite le conseil à se prononcer fortement contre les hommes trop fameux dans la réaction, & connus par le massacre des républicains. Ils crient, dit-il, contre la constitution de 1793, pour détourner l'attention de celle de 1791 ; pour cacher leur royalisme, ils crient à la terreur, mais ce régime ne renâtra jamais ; il faut s'opposer de toutes les forces de la nature au retour de la royauté.

Le conseil ordonne l'impression & le renvoi à une commission.

Lacué fait un rapport sur la nécessité de prendre des moyens pour remplir le vuide que la trahison a fait dans nos arsenaux. Ce n'est pas assez de lever des hommes, il faut des armes, & les jeunes conscrits qui travailleront dans nos ateliers d'armes serviront aussi la patrie d'une manière utile. Le rapporteur propose donc un projet de résolution portant en substance que le directoire exécutif pourra accorder trois mille congés provisoires à des conscrits propres à la fabrication des armes. Le reste du projet contient des dispositions de précautions pour que les congés ne puissent être accordés qu'à ceux que la loi a en vue : on choisira de préférence les ouvriers actuellement occupés à cette fabrication.

Le projet est adopté.

Le conseil adopte ensuite la fin de celui sur la garde nationale : par un article additionnel, les parens d'émigrés & les ex-nobles qui ne jouiront des droits de citoyens que quatre ans après la paix, sont jusqu'à cette époque exclus du service personnel. Ceux qui jouiront d'un revenu de 1500 fr. seront tenus de payer leur remplacement.

Duplantier reproduit, avec quelques changemens, le projet tendant à empêcher que les fonctionnaires publics ne prennent des intérêts dans les marchés & fournitures pour le compte de la république. — Impression & ajournement.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen DUBOIS-DUBAY.

Séance du 11 thermidor.

Le conseil reçoit la résolution qui change la forme du serment civique.

Quelques membres veulent que le conseil prononce sur-le-champ ; d'autres en plus grand nombre réclament la formation d'une commission.

Baraillon se range à ce dernier avis & rappelle combien la précipitation est contraire à la dignité du conseil des anciens. Au surplus, dit-il, si l'on veut discuter à l'instant même, je suis prêt à démontrer l'inconvenance de la résolution qui vous est soumise.

On renouvelle la demande de l'urgence.

Letourneux commence la lecture d'un discours en faveur de la résolution ; il est interrompu par une foule de membres qui réclament de nouveau la formation d'une commission.

Malgré les interruptions, Letourneux continue. Il soutient que l'ancienne formule du serment ne présente qu'obscurité, inconvenance & absurdité.

De nouveaux murmures l'obligent au silence ; & après quelques instans de tumulte, Garat parvient à se faire entendre. Jurer haine à l'anarchie, dit-il, c'est jurer d'abhorrer le vol, l'assassinat, en un mot tous les crimes. Une pareille formule est ignominieuse pour les représentans du

peuple, & si je ne desirois qu'une discussion solennelle me répandit la conviction dans toutes les ames, je demanderois sur-le-champ l'abrogation d'un pareil serment. J'appuie la nomination d'une commission.

Cette proposition est adoptée.

Cretet fait un rapport sur la résolution du 4 thermidor, relative à l'emprunt forcé. Il examine les bases de l'assiette de cet emprunt ; il approuve qu'on les ait fixées sur les contributions mobilières & foncières ; mais il ne pense pas qu'on doive porter le même jugement de la fixation pour la contribution somptuaire ; cette taxe produiroit très-peu & frapperait les dépenses de luxe qui font vivre une foule d'ouvriers. On pourroit obtenir un dédommagement en cumulant les contributions foncière & mobilière ; ce qui étendrait la matière imposable. Un jury pour jager les fortunes est un moyen arbitraire qui inviteroit à la dissimulation, feroit cacher les richesses, & suspendroit le crédit individuel. En parlant des grandes fortunes acquises depuis dix ans, il est à craindre que l'on enveloppe dans la même mesure les fortunes commerciales qu'il ne faut pas confondre avec les fortunes révolutionnaires. La surtaxe, loin de produire quelque chose au trésor public, ne feroit que nuire aux ressources que l'on pourroit se promettre des taxes ordinaires. Les propriétaires qui verront qu'on les dépossède, préféreront livrer leurs propriétés foncières & garder leur argent.

Les bases de la répartition ne sont pas meilleures que celles de l'assiette. Le terme assigné pour le commencement de l'aisance est mauvais quant à l'emprunt, car on n'obtient pas les 100 millions demandés ; les transitions sont trop brusques & les échelles de proportion beaucoup trop espacées.

Le mode de perception est vicieux. En obligeant des contribuables qui souscrivent des obligations payables à jour fixe, on les dispose à la résistance, que la crainte d'être obligés par corps ne fera pas disparaître. A quoi bon ces rigueurs contre la liberté individuelle, puisque la résolution prend des précautions pour empêcher que ces obligations ne soient jetées dans la circulation ?

La commis ion pense que si la loi du 10 messidor n'avoit point ordonné un emprunt progressif, on n'auroit point été aussi embarrassé pour avoir les 100 millions, qu'on auroit pu lever par forme de subvention de guerre. Elle pense aussi qu'il ne faut avoir aucun égard aux revenus, mais seulement aux capitaux sur lesquels l'emprunt doit porter. On pourroit fixer pour premier terme de l'emprunt, par exemple, 20,000 francs de capital ; élever ce premier terme en divisant l'échelle par intervalle de 100 francs ; ne faire qu'un seul rôle des contributions foncière & mobilière. Les administrations centrales auroient près d'elles un jury qui prononceroit sur les taxes d'office & sur la réformation des taxes. Les contribuables seroient tenus de payer le  $\frac{2}{5}$ , en faisant leurs déclarations, qui seroient basées sur les rôles des contributions de l'an 6. La commission propose de rejeter la résolution. — Impression.

Barrennes combat la résolution. Il propose d'y substituer un autre projet, qui soumettroit à l'emprunt tous les citoyens à raison de leurs facultés.

Le conseil rejette la résolution.

Bourse du 11 thermidor.

Rente provis. . . . . — Tiers consol. , 8 fr. 63 cent. — Bons  $\frac{2}{5}$ , 79 cent. — Bons  $\frac{3}{4}$ , . . . . — Bons d'arrérage, 57 fr. 25 c., 59 fr. 38 c. — Action de 50 fr. de la caisse des rentiers . . . .

A. FRANÇOIS.

De l'imprimerie de MEYMAT, rue des Moineaux, n°. 423.

Combat entre  
tions hostiles  
jacobins. —  
sur un nou

La Porte a  
du sieg d'Acc  
Ce fut le 4 p  
de Dgezzar-P  
ment arrivés  
suivre l'armé  
Jaffa avec plu  
éprouva le p  
été déposées  
L'explosion q  
& tua 82 pe  
taine Muller

Le vaisseau  
flûte, & char  
ce port le 30  
sur lequel se  
tillerie ; d'inf  
trés au serv

Le prince  
Lichtenstein  
depuis huit j

C'est le gé  
de notre cita  
achovées ; on  
étendue. Il a  
saut, outre c

La nuit de  
postes avanc  
long du Tan  
ils parvinren  
une grande p  
niers. Le br  
pandu Palarn  
& firent jou  
boulets tomb  
mage. L'enn  
taires ; mais  
étoit accouru  
firent précé  
se maintenir  
Le général  
sance.